

by more than 50 per cent and for regionally approved Sections B, C and D, increased by an average of eight per cent. The inability to continue the growth rate experienced in previous years was due to the suspension for six months of those sections of the program administered centrally due to budgetary constraints, and the implementation of the changes in the program limiting the number of approvals to three per government fiscal year for centrally approved sections and three for regionally approved sections with an exceptions procedure to accommodate an additional number of projects where there is exceptional benefit to Canada.

Expenditures in the past year amounted to \$8.975 million, a decrease of 18 per cent over 1979/80 (Table 1).

BENEFITS

Sales Reported

Sales reported by companies during 1980/81 as a result of PEMD assistance were \$380 million bringing the total reported sales since the inception of the program to \$4.6 billion. Tables 8 and 10 detail Reported Sales by province and geographic location for the various sections of the program. The figures provided for this year are accurate. All other figures are taken from previous years reports and contain a distribution error which at this time is unidentifiable. It is expected that in the next report these discrepancies will be eliminated.

Direct Benefits

The direct benefits derived from the program may be measured by the reported sales of \$4.6 billion. The program is

a baissé de plus de 50% et celles qui sont approuvées au niveau régional (sections B, C et D) ont augmenté de 8% en moyenne. On n'a pu atteindre le taux de croissance des dernières années à cause de la suspension pendant six mois des sections du programme relevant de l'administration centrale en raison de contraintes budgétaires. Il y a eu aussi la mise en oeuvre des modifications au programme limitant à trois par société le nombre de demandes par année financière du gouvernement approuvées par l'administration centrale et à trois, celles qui sont approuvées par le niveau régional, le tout accompagné d'une mesure d'exceptions permettant d'approuver des projets supplémentaires qui apportent des avantages exceptionnels au Canada.

Les dépenses de l'année dernière se sont chiffrées à \$8.975 millions, soit un déclin de 18% par rapport à 1979-1980 (tableau 1).

GAINS

Ventes déclarées

Le chiffre d'affaires déclaré pour l'exercice 1980-1981 par les sociétés, grâce à l'aide du PDME, s'est élevé à \$380 millions, ce qui porte ainsi le total des ventes déclarées à \$4.6 milliards, depuis l'instauration du programme. Les tableaux 8 et 10 répartissent les ventes déclarées par province et région selon les diverses sections du programme. Les chiffres de cette année sont exacts. Tous les autres chiffres sont tirés de rapports d'années antérieures et contiennent une erreur de répartition qui ne peut pour le moment être déterminée. On prévoit éliminer ces écarts dans le prochain rapport.

Gains directs

Les gains directs découlant du programme peuvent se mesurer d'après les ventes déclarées de \$4.6 milliards. Pour chaque